

## NOTRE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

### NOS VALEURS :

La BIENTRAITANCE &  
l'HUMANISME

L'ACCOMPAGNEMENT &  
LA SINGULARITE

LA RESPONSABILITE & LE  
PROFESSIONNALISME

L'INNOVATION & LA  
CREATIVITE

1/ La prise en charge de l'individuel dans un contexte collectif et le développement du collectif dans le respect des individualités

2/ Accueillir et accompagner la personne tout en faisant une place à ses proches et en recherchant avec eux l'alliance thérapeutique pour les sites médico-sociaux et la complémentarité socio-éducative pour les sites à portée sociale, le tout au travers d'une relation de confiance

3/ Respecter les contraintes de gestion et de rigueur budgétaire tout en s'inscrivant dans le développement de projets innovants et la recherche de solutions créatives basées sur les ressources humaines et physiques de l'établissement

4/ Ouvrir les sites les uns aux autres, décloisonner l'espace et réduire les distances



Blanchette de Fontarce



# EHPAD "Résidence La Vaquine" à Chaillac

# Projet d'établissement 2017-2021

*Le projet d'établissement fixe la "ligne mélodique" commune aux différents pupitres que constituent la prise en charge d'un enfant, d'un adolescent, la prise en charge d'une jeune adulte handicapée, celle d'une personne dépendante entrant dans le grand âge, celle d'une jeune femme et de ses enfants faisant face à un moment délicat de l'existence, celle enfin d'un jeune adulte en réinsertion sociale. Tous ces pupitres si différents de l'orchestre de l'action sociale et médico-sociale trouvent leur "clé de sol" commune au travers de la notion d'ACCOMPAGNEMENT.*

**Hervé PIGALE – Directeur Général et Chef d'Etablissement**



Blanche de Fontarce



L'EHPAD "Résidence La Vaquine" a ouvert ses portes en juillet 2016. Il peut accueillir 52 résidents au sein de 4 unités dont une unité protégée "Alzheimer".

Conscients que la mission d'un EHPAD ne se limite pas à donner des jours à la vie mais bien également de la vie aux jours, les professionnels de l'EHPAD veillent à articuler leurs interventions autour du **PROJET DE VIE INDIVIDUALISÉ** de chaque résident.

Le projet de service envisage plusieurs actions phares. Pour le projet médical :

- Prise en charge des troubles nutritionnels
- Prise en charge de la douleur
- Prévention des syndromes dépressifs et risques suicidaires
- Prise en charge des troubles cognitifs

Pour le projet de soins :

- Consolidation de la pratique du Projet de Vie Individualisé

- Prévention des escarres
- Optimisation de l'accueil
- Promotion de l'EHPAD en qualité de lieu de vie et de lien social par le développement du projet d'animation

Ces actions nécessitent d'agir également en direction des professionnels :

- Développement de la communication interne
- Développement d'une politique de formation et d'accompagnement des soignants